

Séance ordinaire du 12 novembre 2018



2018-11
219

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 12 novembre 2018 à 20h15.

Sont présents à cette séance :

Siège #0 - Mme Vanessa Roy
Siège #1 - Réal Rodrigue
Siège #2 - M. Noël Vigneault
Siège #3 - Mme Karen Talbot
Siège #4 - Mme Suzanne Veilleux

Est absent à cette séance : Siège # 5 M. Vincent Breton

Formant quorum sous la présidence de monsieur Carl Boilard, maire.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Noël Vigneault et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

- Activités du Centre sportif La Guadeloupe:

Cours de danse Latino, cours de boxe, danse country, badminton, cours de patinage mini-glace, patin-plus et de vitesse, patinage libre et hockey libre
Information ou inscription : Service des loisirs 418-459-3342 pst 224, site internet et Facebook des loisirs et culture Haute-Beauce

- Juniors : invitation à encourager notre équipe Métal Labonté, première partie locale le 14 décembre à 20h30, au Centre sportif La Guadeloupe

- Atelier Cupcakes: le 17 novembre de 10h à midi, à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, 40\$ duo parent-enfant

- Prêt à rester seuls: dimanche le 25 novembre de 9h à 15h, au Centre sportif La Guadeloupe, âge minimum 9 ans, 30\$

- Bibliothèque réouverture : suite à une subvention obtenue par le service des loisirs de 5 600\$ pour l'aménagement de la bibliothèque, vous êtes invités à la réouverture officielle, demain mardi le 13 novembre à 14h. Merci également aux bénévoles pour leur temps donné lors des travaux et tout au long !

- Fête de Noël: dimanche le 9 décembre dès 13h au Centre sportif La Guadeloupe.

- Panier de Noël: Les personnes dans le besoin qui désirent recevoir un panier de Noël doivent s'inscrire. Les formulaires sont disponibles au CLCS jusqu'au 1er décembre. Le service est offert aux résidents de La Guadeloupe, de St-Évariste et de St-Hilaire.

- CLSC: Clinique sans rendez-vous les lundis et jeudis, sauf les congés fériés où le CLSC est fermé

- Centre aquatique de la Haute-Beauce: Cours de natation, session intensive du 26 novembre au 20 décembre / info 418-459-6488

- Curling Beauce-Sartigan à St-Honoré débute cette semaine, information 418-221-7999

**2018-11
220**

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

04.01 - Séance ordinaire du 9 octobre 2018

04.02 - Séance extraordinaire du 24 octobre 2018

04.03 - Séance extraordinaire du 5 novembre 2018

05 - CORRESPONDANCE

05.01 - Bordereau de correspondances

06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

06.02 - Offres de services - vidéo information compost

06.03 - Calendrier des collectes - compost

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

07.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en octobre 2018 et des engagements du mois

07.03 - Embauche permanente pompiers volontaires

07.04 - Embauche probatoire pompier

07.05 - Eau potable - incendie

07.06 - Adoption du SCRI an 2

08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

08.01 - Réunion du comité des travaux publics

09 - LOISIRS-TOURISME

09.01 - Réunion du comité des loisirs et de la culture

09.02 - Ados en cavale - 2019

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme

11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

11.01 - Réunion du comité des finances

11.02 - Comptes du mois d'octobre 2018 et engagements financiers du mois suivant

11.03 - Dons et commandites

11.04 - Transport adapté 2019

11.05 - Assurance cyber attaque

12 - LÉGISLATION

12.01 - Déclarations pécuniaires

12.02 - Nomination au sein des comités du conseil et des conseils d'administration 2019

12.03 - Avis de motion règlement 494-2018 - prévention incendie

- 12.04 - Avis de motion règlement 495-2019
- 12.05 - Projet de règlement 494-2018 - prévention incendie
- 13 - DIVERS
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement.

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**2018-11
221**

04.01 - Séance ordinaire du 9 octobre 2018

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 octobre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 9 octobre 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

**2018-11
222**

04.02 - Séance extraordinaire du 24 octobre 2018

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 24 octobre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 octobre 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

**2018-11
223**

04.03 - Séance extraordinaire du 5 novembre 2018

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 5 novembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 novembre 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - CORRESPONDANCE

05.01 - Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, session de novembre 2018.

5.01.01 - Informations

- Bibliothèque municipale - Explication des statistiques
- Chaudière-Appalaches en oeuvre- premier jet. Exposition et concours d'arts visuels
- CSBE - consultation du plan triennal
- MMQ - ristourne pour l'exercice de 2017
- Village Relais - bulletin octobre 2018

06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

La directrice générale dépose le tableau détaillé par catégorie, du tonnage récupéré par Services Sanitaires Denis Fortier inc

Ce document nous informe que le tonnage de déchets et de matières recyclables, provenant de notre municipalité, pour le mois d'octobre 2018 est de:

Déchets industriels et commerciaux:	16.50 T.M. /4 semaines;
Déchets résidentiels:	34.43 T.M. /4 semaines;
Matériaux secs mélangés:	18.28 T.M. /4 semaines;
Recyclage industriel et commercial:	12.77 T.M. /4 semaines;
Recyclage résidentiel:	11.57 T.M. /4 semaines;

L'estimation du tonnage destiné à l'enfouissement par notre municipalité est de 600 tonnes métriques pour l'année 2018, soit une moyenne de 50 T.M. par mois. Le tonnage d'enfouissement pour le mois d'octobre est de 50.93 tonnes métriques.

2018-11
224

06.02 - Offres de services - vidéo information compost

Attendu que la collecte de compost sera disponible sous peu sur le territoire de La Guadeloupe pour les immeubles résidentiels de 4 logements et moins;

Attendu qu'il a été discuté de différent moyen de communication afin d'informer nos citoyens sur cette collecte;

Attendu la soumission déposée par Beauce TV pour la production d'une vidéo informative;

Attendu que pour débiter l'information sera transmise via la page Facebook, le site internet et le journal local de la municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu de:

- Refuser la soumission de Beauce TV au montant de 1 000\$ taxes en sus

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2018-11
225**

06.03 - Calendrier des collectes - compost

Attendu que l'appel d'offres pour la collecte de déchet et récupération se termine le 31 décembre 2019;

Attendu qu'il y a lieu d'établir un calendrier 2019 de collecte pour les matières compostables;

Attendu le calendrier déposé à la présente établissant:

- les dates de collecte du compost
- la diminution des dates de collecte des déchets

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu:

- d'accepter la modification du calendrier des collectes
- de déposer un appel d'offre sur invitation pour la collecte de compost pour l'année 2019

Adoptée à l'unanimité des conseillers

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

**2018-11
226**

07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

La directrice générale dépose le procès-verbal de la réunion du comité incendie tenue le 3 octobre 2018.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 3 octobre dernier du comité incendie et les recommandations qui y sont contenues

Adoptée unanimement.

**2018-11
227**

07.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en octobre 2018 et des engagements du mois

Attendu l'étude par le comité de sécurité incendie des dépenses encourues par le service de sécurité incendie;

Attendu qu'il apparaît opportun aux membres du conseil de faire suite aux recommandations du comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu d'accepter:

- les dépenses reliées au service contre l'incendie du mois d'octobre 2018 pour un montant de 19 282.50 \$
- les engagements du mois de novembre 2018 reliés au service d'incendie, au montant de 14 680.00 \$

Adoptée unanimement.

**2018-11
228**

07.03 - Embauche permanente pompiers volontaires

Attendu l'évaluation positive des pompiers volontaires suivants suite à leur période de probation et qu'il y a lieu de confirmer l'embauche permanente à ces

pompiers, dont certains font partie du Service incendie de la Haute-Beauce depuis quelques années:

- Éric Breton (2013-04)
- Pier-Luc Gosselin (2013-04)
- Jonathan Leclerc (2016-10)
- René Larivière (2017-05)
- Guillaume Lapointe (2018-02)

Attendu la recommandation du comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu de procéder à l'embauche permanente des pompiers mentionnés ci-haut.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2018-11
229**

07.04 - Embauche probatoire pompier

Attendu le manque d'effectif en incendie sur le territoire de Courcelles pour les appels d'urgence, de jour;

Attendu l'intérêt démontré par M. Jean-François Guenette de St-Martin, travailleur de jour à Courcelles, pour faire partie du Service incendie de la Haute-Beauce en tant que pompier volontaire;

Attendu que le chef pompier souhaite recruter des gens pouvant intervenir en situation d'urgence, de jour;

Attendu la recommandation positive du comité de sécurité incendie aux conditions suivantes;

- Sa formation débutera au plus tôt dans 24 mois
 - partager les coûts de formation, en collaboration avec le service incendie de St-Martin
- Habit de combat déjà disponible, donc aucun habit supplémentaire à acheter.

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu d'accepter l'embauche de M. Jean-François Guenette en tant que pompier volontaire à l'intérieur du Service de sécurité incendie de la Haute-Beauce pour une période de probation de 6 mois et selon les recommandations du comité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2018-11
230**

07.05 - Eau potable - incendie

Attendu les discussions intervenues entre la directrice générale, l'inspecteur municipal et le directeur incendie concernant l'utilisation de l'eau potable en incendie, et les constatations qui s'en suivent:

- Les camions du service incendie sont remplis à même le réseau d'aqueduc de la municipalité La Guadeloupe, dans 80% des situations suivantes :
 - Les pratiques
 - Les interventions d'urgence à l'extérieur de La Guadeloupe
 - Les inspections/réparations au garage
- Gaspillage de l'eau potable
- Frais assumés par La Guadeloupe pour traiter l'eau (36\$/camions)

- Besoin d'eau propre pour remplir les camions afin de ne pas endommager les pompes (bornes fontaines de La Guadeloupe, de Courcelles et lac de La Guadeloupe - ancien réservoir)
- Rapidité et efficacité en situation d'urgence située près de La Guadeloupe et du réseau d'aqueduc

Attendu qu'il a été proposé au comité incendie l'achat en commun d'une pompe (plan triennal) pour remplir les camions à même le lac situé à La Guadeloupe, et que cette proposition a été refusée afin de respecter l'article 8.0 paragraphe a) de l'entente inter municipale;

Attendu que le réseau d'aqueduc de la municipalité La Guadeloupe répond aux exigences et que l'installation d'une pompe n'est pas nécessaire pour répondre aux situations d'urgence en incendie sur son territoire;

Attendu les coûts entièrement assumés par la municipalité La Guadeloupe et ses citoyens, via la taxation, pour la production de l'eau potable (2,60\$/m³ en 2017), sa distribution et l'entretien du réseau;

Attendu l'importance de l'Économie de l'eau potable conformément aux orientations du MAMOT et les objectifs visés par la municipalité;

Attendu que la municipalité est propriétaire d'un lac dont l'eau est suffisamment propre pour le remplissage des camions;

Attendu que les camions du service sont équipés de pompes pouvant être utilisées pour le remplissage à même le lac de La Guadeloupe;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu:

- D'interdire au Service incendie de la Haute-Beauce et ceux demandés en entraide, de remplir les camions à même le réseau d'aqueduc, à l'exception:
 - des situations d'urgence de La Guadeloupe
 - des situations d'urgence à l'extérieur de La Guadeloupe exigeant le remplissage au réseau d'aqueduc
- Qu'en situation d'urgence, l'eau potable soit facturée au taux de 100\$/camion, à la municipalité où se situe l'évènement, pour chacun des remplissages effectués sur le réseau d'aqueduc, à l'exception des situations d'urgence de La Guadeloupe
- De permettre l'accès en tout temps, au lac situé sur la 23e Avenue à La Guadeloupe, aux camions incendie de la Haute-Beauce. Il est à noter que les camions sont équipés de pompes qui peuvent être utilisées pour le remplissage, à même le lac de La Guadeloupe

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2018-11
231**

07.06 - Adoption du SCRI an 2

Attendu que suite à l'adoption du schéma de couverture de risque la municipalité doit adopter et transmettre au ministre de la Sécurité publique un rapport d'activité pour l'exercice précédent et les projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

Attendu le dépôt du rapport par le directeur du Service de Sécurité incendie de la Haute-Beauce joint à la présente résolution;

Attendu que ce rapport couvre les municipalités de La Guadeloupe, St-Évariste-de-Forsyth et St-Hilaire-de-Dorset membres du SSI de la Haute-Beauce dont la municipalité gestionnaire est La Guadeloupe;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu:

- d'adopter le rapport tel que déposé
- de transmettre une copie du rapport et de la présente résolution à la MRC-Beauce Sartigan afin de la faire suivre au ministre de la Sécurité publique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

08.01 - Réunion du comité des travaux publics

Le comité des travaux publics n'a pas tenu de séance de travail, en octobre 2018

09 - LOISIRS-TOURISME

09.01 - Réunion du comité des loisirs et de la culture

Le comité des loisirs et de la culture a tenu une séance de travail le :

- 7 octobre 2018

**2018-11
232**

09.02 - Ados en cavale - 2019

Attendu la proposition déposée par la Maison des Jeunes de Beauce-Sartigan pour le projet "Ados en cavale":

- qui vise la clientèle 12 à 17 ans
- qui demande la contribution municipale suivante : 50\$ par jeune
- qui offre une activité par semaine pendant 6 semaines

En conséquence,

Il est proposé par Mme Vanessa Roy et résolu que la municipalité appui les adolescents résidents qui désirent participer à "Ados en cavale", même si la municipalité de La Guadeloupe offre annuellement plusieurs de ces activités aux 11 à 15 ans, lors de sa programmation estivale du Camp de jour.

Une preuve d'inscription et de résidence à La Guadeloupe seront demandées pour autoriser la contribution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme

Aucune réunion du comité d'urbanisme n'a été tenue depuis la dernière séance ordinaire du conseil

11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

11.01 - Réunion du comité des finances

La directrice générale dépose:

- L'état des activités financières sommaires
- L'état des activités financières détaillées

**2018-11
233**

11.02 - Comptes du mois d'octobre 2018 et engagements financiers du mois suivant

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur

et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité plénier qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu que les comptes du mois d'octobre 2018 au montant total de 270 291.96 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

Comptes payés	106 660.50 \$
Comptes à payés	102 014.30 \$
Salaires nets versés	42 343.56 \$
Remises d'employeur	19 273.60 \$
Total	270 291.96 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois de novembre 2018 pour un montant total de 130 750.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

**2018-11
234**

11.03 - Dons et commandites

Attendu les demandes de dons et commandites étudiées par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le déboursé immédiatement.

- Lynx Haute-Beauce atome BB - demande la salle du Centre sportif gratuitement pour une activité de financement..... l'activité n'est pas pour les Lynx (17 équipes), mais pour une seule équipe.....0\$
- Accueil Grossesse - souper bénéfice à 25\$/personne pas de souper, mais un don de 50\$
- Bercail, campagne poinsettias Trois (3) poinsettias pour un total de 60\$

Adoptée unanimement.

**2018-11
235**

11.04 - Transport adapté 2019

Attendu le dépôt par Transport Autonomie Beauce-Etchemin du document précisant la quote part municipale à payer pour l'exercice 2019;

Attendu la volonté du conseil d'offrir des services de transport adapté à sa clientèle, pour l'exercice 2019;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu que la municipalité de La Guadeloupe:

- accepte d'adhérer au service de transport adapté pour l'année 2019
- accepte de payer la quote part fixée à 3 582.15\$ pour la municipalité
- accepte la tarification payée par l'utilisateur
- reconnaisse Ville St-Georges comme ville mandataire

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-11
236

11.05 - Assurance cyber attaque

Attendu que, partout dans le monde, tout comme au Québec, on observe une croissance importante du nombre d'attaques de diverses natures contre les systèmes informatiques, via l'internet et les réseaux sociaux, par intrusion volontaire ou accidentelle dans des systèmes sécurisés ;

Attendu que ces attaques sont susceptibles de compromettre les opérations des entreprises privées et des administrations publiques et d'entraîner des coûts onéreux de rétablissement à l'état normal des systèmes informatiques;

Attendu que la municipalité de La Guadeloupe est membre de La Mutuelle des municipalités du Québec et que celle-ci est l'assureur de la municipalité;

Attendu que les nouveaux dangers que présentent les cyberrisques sont actuellement exclus du contrat d'assurance;

Attendu les quatre (4) options de garantie offertes par La Mutuelle des municipalités du Québec pour l'assurance des cyberrisques;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu :

- de confirmer l'ajout de l'option B proposée par la Mutuelle des municipalités du Québec, moyennant une prime annuelle de 1 000\$
- de mandater Mme Christiane Lacroix, directrice générale, à signer tous documents requis pour donner effet à la présente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

12 - LÉGISLATION

12.01 - Déclarations pécuniaires

La directrice générale demande aux membres du conseil de compléter leur déclaration d'intérêts pécuniaires, de la signer et de lui remettre dans les meilleurs délais.

2018-11
237

12.02 - Nomination au sein des comités du conseil et des conseils d'administration 2019

Attendu les documents désignant, pour l'année 2019 :

- Les membres du conseil, au sein des comités du conseil
- Les mandats
- Les membres sur les différents conseils d'administration à titre de représentant municipal

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu d'adopter la proposition des membres désignés au sein des comités du conseil, les mandats et les membres sur les différents conseils d'administration, telle qu'annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante:

Adoptée à l'unanimité des conseillers

12.03 - Avis de motion règlement 494-2018 - prévention incendie

Avis de motion est donné, par la conseillère au siège # 6 Mme Vanessa Roy qu'elle déposera, pour y être adopté, lors d'une séance ultérieure de ce conseil,

le règlement # 494-2018, " **Relatif à la prévention incendie, les feux à ciel ouvert et les coûts pour les alarmes incendies non fondées**", abrogeant et remplaçant le règlement 334-2007.

Une dispense de lecture complète de ce règlement, lors de son adoption, est également demandée

12.04 - Avis de motion règlement 495-2019

Avis de motion est donné, par la conseillère au siège # 3 Mme Karen Talbot qu'elle déposera, pour y être adopté, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, le règlement # 495-2019, **Règlement de taxation 2019**, règlement décrétant les taux de taxes et les tarifications de services applicables à l'exercice financier 2019.

Une dispense de lecture complète de ce règlement, lors de son adoption, est également demandée

**2018-11
238**

12.05 - Projet de règlement 494-2018 - prévention incendie

Attendu que le Service incendie de la Haute-Beauce dessert les municipalités de La Guadeloupe, Courcelles, St-Évariste-de-Forsyth et St-Hilaire;

Attendu qu' il y a lieu d'abroger et de remplacer le règlement 344-2007 concernant la prévention des incendies afin que les municipalités desservies aient un règlement uniforme;

Attendu que l'avis de motion a été donné lors de la séance du 12 novembre 2018 par le conseiller au siège no 6, Mme Vanessa Roy;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Vanessa Roy

Et résolu,

Que le projet de règlement 494-2018 " Relatif à la prévention incendie, les feux à ciel ouvert et les coûts pour les alarmes incendies non fondées" joint à la présente pour en faire partie intégrante, soit adopté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

13 - DIVERS

Aucun sujet.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Gaétan Bolduc, 587, 14e Avenue La Guadeloupe

Q: Est-ce que la municipalité peut aider au déneigement de la cour de l'église de La Guadeloupe ?

R: Votre demande sera discutée en comité de travail. Il y a plusieurs points à vérifier (assurances, etc.)

Ghislain Fortier, 720, 3e rue Est, La Guadeloupe

Q: Suite à la demande déposée par le club des Aventuriers tout-terrain de la Beauce et à la rencontre avec le comité de la piste cyclable, est-ce que vous avez une réponse ou un suivi à la demande ?

R: Les membres du conseil ont été mis au courant de votre demande. Nous sommes en attente de la réponse de notre avocat concernant un autre dossier qui peut avoir un lien sur la décision à prendre pour votre demande. Nous avons reçu la réponse verbalement et sommes en attente de la réponse écrite. Un suivi vous sera fait au plus tard la semaine prochaine.

**2018-11
239**

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h45

Carl Boilard, maire

Christiane Lacroix, directrice générale